

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

**Séance du 18 septembre 2017**

L'an deux mille dix-sept et le dix huit septembre à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le 13/09/2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louissette, GUTHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, DUSSERT Sandrine, MATHON Colette, OUGIER Isabelle

Etaient absent : Pascal GARNOT donne pouvoir à Robert VEYRAT

**Délibération N° 2017- 34**  
**Droit de passage accordé à M. SEIGNEUR**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de M. SEIGNEUR pour un droit de passage afin d'accéder à son terrain cadastré D 904 à Champ Rond.

L'autorisation de passage concerne également les réseaux privés qui devront être enfouis en limite de la parcelle pour permettre le passage de canalisations publiques centrales éventuel.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Donne** son accord pour l'utilisation de la parcelle communale AD 1838 afin de créer une servitude de passage au profil de M. Julien SEIGNEUR afin de desservir la parcelle D 904 qu'il se propose d'acquérir pour réaliser une maison d'habitation,
- **Dit** que le passage s'exercera sur l'assiette d'accès figurant en jaune sur le plan ci-joint,
- **Dit** que le niveau de la parcelle communale ne devra pas être modifié pour conserver la possibilité d'usage au profit de parcelles à l'ouest,
- **Dit** que l'entrée sur la parcelle de M. SEIGNEUR sera donc au niveau de la parcelle communale,
- **Autorise** M.SEIGNEUR à effectuer les travaux d'aménagement du passage et notamment le goudronnage que la commune réaménagera s'il est décidé un jour de créer une voirie communale conservant l'accès à M. SEIGNEUR.
- **Demande** l'établissement d'un acte notarié explicite aux frais de l'acquéreur

*Suffrages exprimés 11 - Pour 11 - Contre 0 – Abstention : 0*

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

